



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00399

Numéro SIREN : 434 602 827

Nom ou dénomination : AB MARQUAGE

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2017 sous le numéro de dépôt 6991

Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	11 089	11 089		
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	20 558	20 558		
Installations techniques, matériel et outilla	278 490	264 550	13 940	26 766
Autres immobilisations corporelles	300 794	214 466	86 327	108 983
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	600		600	216
Autres immobilisations financières	41 889		41 889	61 535
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	663 419	510 663	152 757	207 500
Stocks				
Matières premières et autres approv.	199 840		199 840	242 562
En cours de production de biens				
En cours de production de services	12 600		12 600	43 254
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 092 176	17 653	2 074 523	1 731 049
Fournisseurs débiteurs	1 511		1 511	4 939
Personnel	500		500	4 158
Etat, Impôts sur les bénéfices	79 701		79 701	158 037
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	108 277		108 277	100 039
Autres créances	58 964		58 964	51 077
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	261 928		261 928	305 014
Charges constatées d'avance	54 855		54 855	49 536
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 870 352	17 653	2 852 699	2 689 665
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 533 771	528 316	3 005 455	2 897 165

 Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	989 650	1 072 343
Résultat de l'exercice	76 161	117 307
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 109 811	1 233 650
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	44 939	92 962
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 939	92 962
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	453 800	403 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	694 810	618 754
<i>Personnel</i>	82 335	100 034
<i>Organismes sociaux</i>	125 275	135 429
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		4 691
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	348 739	284 906
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	19 654	22 940
Dettes fiscales et sociales	576 002	547 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	126 092	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 895 644	1 663 515
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 005 455	2 897 165

Compte de résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	16 828		16 828	
Production vendue (biens)		28 368	-28 368	-100,00
Production vendue (services)	5 124 746	4 859 374	265 372	5,46
Chiffre d'affaires net	5 141 574	4 887 741	253 833	5,19
Production stockée	-30 654	-19 225	-11 428	59,44
Subventions d'exploitation	6 122		6 122	
Autres produits	41 217	17 230	23 987	139,21
Total produits d'exploitation	5 158 260	4 885 746	272 514	5,58
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	18 848		18 848	
Achats de m.p & aut.approv.	1 211 880	1 200 194	11 686	0,97
Variation de stock (m.p.)	42 722	22 689	20 033	88,30
Autres achats & charges externes	1 680 265	1 398 283	281 982	20,17
Impôts, taxes et vers. assim.	101 760	113 844	-12 084	-10,61
Salaires et Traitements	1 160 342	1 170 262	-9 921	-0,85
Charges sociales	770 392	755 513	14 879	1,97
Amortissements et provisions	47 482	57 599	-10 116	-17,56
Autres charges	39 678	8 790	30 888	351,38
Total charges d'exploitation	5 073 370	4 727 174	346 196	7,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	84 890	158 572	-73 682	-46,47
Produits financiers	572	2 510	-1 938	-77,22
Charges financières	3 366	5 236	-1 871	-35,73
RESULTAT FINANCIER	-2 794	-2 726	-67	2,47
RESULTAT COURANT AVANT IMP	82 096	155 846	-73 749	-47,32
Produits exceptionnels	15 524	4 045	11 479	283,77
Charges exceptionnelles	19 364	7 978	11 386	142,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 839	-3 932	93	-2,37
Impôts sur les bénéfices	2 096	34 606	-32 510	-93,94
BENEFICE OU PERTE	76 161	117 307	-41 146	-35,08

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AB MARQUAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 3 005 455 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 161 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 43 147 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 000			10 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 089			11 089
Immobilisations incorporelles	21 089			21 089
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 558			20 558
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	286 345	7 901	15 756	278 490
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 788	4 288		124 076
- Matériel de transport	142 481	3 958		146 439
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 279			30 279
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	599 450	16 147	15 756	599 841
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	61 751	538	19 800	42 489
Immobilisations financières	61 751	538	19 800	42 489
ACTIF IMMOBILISE	682 290	16 685	35 556	663 419

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 147	538	16 685
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 147	538	16 685
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 756	19 800	35 556
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 756	19 800	35 556

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2016
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 089			11 089
Immobilisations incorporelles	11 089			11 089
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 558			20 558
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	259 579	6 818	1 847	264 550
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 373	14 485		53 857
- Matériel de transport	130 752	7 071		137 823
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 440	9 347		22 786
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	463 701	37 720	1 847	499 574
ACTIF IMMOBILISE	474 790	37 720	1 847	510 663

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 438 474 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	600		600
Autres	41 889		41 889
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 092 176	2 092 176	
Autres	248 953	248 953	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54 855	54 855	
Total	2 438 474	2 395 984	42 489
Prêts accordés en cours d'exercice	600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	216		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 475
Disponibilités	
Total	35 475

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 895 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	44 939	24 939	20 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	694 810	694 810		
Dettes fiscales et sociales	576 002	576 002		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	579 892	579 892		
Produits constatés d'avance				
Total	1 895 644	1 875 644	20 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 975			
(**) Dont envers les associés	453 800			

 Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 474
Dettes fiscales et sociales	19 654
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	126 092
Total	175 220

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	54 855
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	54 855

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 142 172 euros

Ces engagements de retraite n'ont pas fait l'objet de provisions à l'établissement du bilan au 30 septembre 2016.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AB MARQUAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 23-25 avenue Georges Politzer
78190 Trappes
434 602 827 RCS Versailles

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, soit la somme de 76.161,05 euros, comme suit :

Bénéfice de l'exercice :76.161,05 €
- auquel s'ajoute le report à nouveau :989.650,29 €

Formant un bénéfice distribuable de :1.065.811,34 €
- en totalité au poste « report à nouveau », soit la somme de :1.065.811,34 €

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique reconnaît, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice clos le 30 septembre :	Dividendes distribués :	Quote-part du dividende éligible à la réfaction (1) :
2013	150.000 €	100 %
2014	300.000 €	100%
2015	200.000 €	100%

(1) Dividende distribué éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158.3.2° du Code Général des Impôts

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Alain Breton, Président

